

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Mairie d'Orsay

**Correspondant :** Mme Cécile Bernard, 2 Place du général Leclerc BP 47, 91400 Orsay, tél. : 01 60 92 81 04, télécopieur : 01 60 92 80 99, courriel : [Cecile.bernard@mairie-orsay.fr](mailto:Cecile.bernard@mairie-orsay.fr), adresse internet : <http://www.mairie-orsay.fr/>, adresse internet du profil acheteur : [http://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2020\\_EGaUMae9Wi](http://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_EGaUMae9Wi)

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Services généraux des administrations publiques

**Objet du marché : Marché de maîtrise d'oeuvre relative aux travaux de réaménagement du parc de stationnement place KEMPEN à Orsay**

**Catégorie de services :** 12

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 71000000

**Code NUTS :** FR104

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
  - Dans le cadre d'une réorganisation de l'offre en stationnement en coeur-de ville, la ville souhaite revoir l'aménagement du parc de stationnement de la Place de KEMPEN. Ce site offre actuellement 60 places et l'objectif est de porter cette capacité de stationnement à 128 places.
- Enveloppe prévisionnelle des travaux : le budget prévisionnel pour les travaux s'élève à 650 000 euro(s) ht.  
Planning prévisionnel : à titre indicatif, les prestations devront être exécutées entre le 15/07/2020 et le 20/08/2021.

**Prestations divisées en lots :** non

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Cette opération est financée sur les fonds propres de la commune à partir de crédits inscrits au budget chaque année en section d'investissement. Les modalités de paiement sont le mandat administratif. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception des factures.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Conditions de participation :**

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : L'équipe devra être constituée, à minima, d'un architecte.

Le candidat qu'il se présente à titre individuel ou sous la forme d'un groupement, devra disposer obligatoirement, par lui-même ou par ses cotraitants des compétences suivantes :

- Développement durable ;
- Infrastructures Routières et VRD ;
- Etudes de Structures en béton armé ;
- Urbanisme et paysages ;
- Eclairage Public ;
- Enfouissement de réseaux HT / BT, Téléphone et Fibre ;
- Signalisation.

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Commentaire sur les justifications :** Les justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat sont renseignées au sein du Règlement de la Consultation

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 19 juin 2020 à 12 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2020-07

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 15 mai 2020

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :**  
Cécile Bernard , tél. : 01 60 92 81 04, courriel : [Cecile.bernard@mairie-orsay.fr](mailto:Cecile.bernard@mairie-orsay.fr)

**Informations complémentaires :**

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :**

Le dossier est téléchargeable à l'adresse suivante :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2020\\_EGaUMae9Wi](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_EGaUMae9Wi)

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, 78011 Versailles, courriel : [greffe.ta-versailles@juradm.fr](mailto:greffe.ta-versailles@juradm.fr), adresse internet : <http://www.ta-versailles.juradm.fr>

**Organe chargé des procédures de médiation :** Comité consultatif interdépartemental de Versailles de règlement amiable, 29 rue Barbey-de-Jouy, 75700 Paris, tél. : 01 44 42 63 43, télécopieur : 03 14 44 26 33 7, courriel : [jean-louis.chavernac@ile-de-France.prefgouv.fr](mailto:jean-louis.chavernac@ile-de-France.prefgouv.fr)

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Secrétariat Général, 2 place du général leclerc bp 47, 91401 Orsay cedex, tél. : 01 60 92 80 74, courriel :

[Sylvie.amirzayan@mairie-orsay.fr](mailto:Sylvie.amirzayan@mairie-orsay.fr)